

LETTR E AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP CONSTANTIA RENDEMENT PART R - FR001400M840 / PART N - FR001400YPK6

Paris, le 23 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) Constantia Rendement géré par Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet des modifications suivantes à venir.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Conformément au souhait de votre société de gestion les modifications suivantes vont être effectuées à compter du 29 janvier 2026 :

- Suppression de l'entité BVS Courtage en tant que commercialisateur de votre FCP
- Diminution des frais de gestion financière de la part R du FCP

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Cette modification entrera en vigueur le **29 janvier 2026**, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

- **Modification du profil de rendement /Risque : Non**
- **Augmentation du profil de risque : Non**
- **Augmentation potentielle des frais : Non**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif**




Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Acteurs		
Commercialisateurs	<p>AURIS GESTION 153 boulevard Haussmann 75008 PARIS</p> <p>SELECTION INVEST 25 avenue Pierre 1er de Serbie, 75116 PARIS RCS Paris 822 021 630</p> <p>Conseiller en Investissement Financier immatriculé sur</p>	<p>AURIS GESTION 153 boulevard Haussmann 75008 PARIS</p> <p>SELECTION INVEST 25 avenue Pierre 1er de Serbie, 75116 PARIS RCS Paris 822 021 630</p> <p>Conseiller en Investissement Financier immatriculé sur le</p>

	<p>le registre unique des intermédiaires financiers tenu par l'ORIAS sous le numéro 16005255.</p> <p>BVS COURTAGE 19 Avenue Pierre Charles Lespinasse 11000 Carcassonne RCS Carcassonne 521 103 432</p> <p>Conseiller en Investissement Financier immatriculé sur le registre unique des intermédiaires financiers tenu par l'ORIAS sous le numéro 10055186.</p>	<p>registre unique des intermédiaires financiers tenu par l'ORIAS sous le numéro 16005255.</p>	
Frais			
Frais de gestion financière	Part R : 1,60% TTC (Taux maximum)	Part R : 1,40% TTC (Taux maximum)	

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans le prospectus, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien GRASSET
 Directeur Général
 Directeur de l'Asset Management

